

FLOOMZER Conditions d'utilisation

1. Tout passager utilise le FLOOMZER à ses propres risques.
2. L'utilisation du FLOOMZER n'est autorisée qu'avec des vêtements adaptés.
Il convient d'ajuster au corps les vêtements amples comme les écharpes, les robes longues et les voiles, qui ne doivent en aucun cas dépasser de la luge.
3. Il est interdit d'utiliser la luge sous l'emprise de stupéfiants (alcool, drogues, médicaments perturbants les sens, etc.).
4. Il convient de choisir la vitesse pour ne pas vous mettre en danger ni représenter un danger pour les autres. Une distance minimale de 25 m doit vous séparer de la luge qui vous précède. Il est strictement interdit de heurter un autre véhicule. L'auteur de la collision est responsable de toutes les conséquences.
5. Une conduite imprudente peut entraîner de graves blessures. Il est impératif de toujours freiner à temps et de monter au pas sur le tapis roulant en bout de rampe. Merci d'observer la plus grande prudence, notamment en bout de rampe !
6. Le haut du corps doit toujours rester dans le sens de la marche : il est interdit de se retourner, de se pencher, de se coucher ou de s'agenouiller. Le conducteur doit respecter les panneaux de signalisation et se concentrer sur la distance de sécurité (25 m). Il convient de garder les jambes à l'intérieur de la luge pendant toute la durée du trajet.
7. Il est impératif de respecter les consignes du personnel ainsi que les intervalles de départ. Ne conduisez pas trop lentement et ne vous arrêtez qu'en cas d'urgence.
8. L'utilisation du FLOOMZER n'est autorisée qu'avec la luge prévue à cet effet et avec le port de la ceinture.
9. Les enfants peuvent utiliser le FLOOMZER à partir de 3 ans seulement. Les enfants de moins de 9 ans peuvent utiliser la rampe avec une luge biplace et avec une personne plus âgée (de plus de 12 ans), familiarisée avec la rampe et dûment autorisée par la personne en charge de la surveillance. Les enfants mesurant moins de 1,25 m et âgés de plus de 9 ans peuvent utiliser la luge seuls.
10. La personne la plus grande doit toujours s'asseoir derrière et garder la main sur le levier de frein. Elle est responsable de la sécurité et doit rester en mesure d'actionner le frein

pendant tout le trajet. La personne assise devant garde toujours la main sur la poignée. Ne tentez jamais de toucher la rampe ou la luge !

11. En cas d'humidité ou de gel, il convient de respecter une distance minimale de 50 m en raison de l'augmentation du temps de freinage.
12. Suivez les instructions du personnel (auxiliaires de police légaux). En cas de non-respect des conditions d'utilisation, l'accès à la luge sera interdit.
13. L'utilisateur reconnaît accepter ces conditions à l'achat du ticket. Tout recours est exclu.
14. Les personnes qui, en raison notamment de handicaps physiques ou intellectuels, ne peuvent pas prendre place sur la luge ou l'utiliser conformément aux instructions, ne sont pas autorisées à utiliser la rampe pour des raisons de sécurité. Elles peuvent toutefois être admises si elles sont accompagnées d'une personne de confiance qui en prend la responsabilité. En raison du mode de fonctionnement, les femmes enceintes ne sont pas non plus autorisées à utiliser la luge.
15. Les personnes dont le poids dépasse 110 kg ne doivent utiliser la luge qu'en tant que passager seul (la charge maximale de la luge ne peut excéder 150 kg).
16. Il est interdit de transporter sur la luge des animaux, des parapluies, des cannes ou d'autres objets encombrants, pointus ou libres.
17. Pendant toute la durée du trajet, il est interdit de fumer ainsi que d'utiliser des objets libres, tels que des portables, des caméras, etc.
18. Il est interdit d'accéder à l'installation en dehors de l'accès prévu à cet effet. Les utilisateurs ne sont autorisés à embarquer et débarquer qu'aux endroits prévus à cet effet.
19. Il est interdit d'endommager l'installation, les équipements et la luge, de créer des obstacles à la circulation, de mettre l'installation en service sans autorisation, d'actionner les dispositifs servant à l'exploitation de l'installation ou à la prévention des accidents ou de procéder à tout autre acte entravant le fonctionnement de l'installation.
20. Tout accident doit être immédiatement signalé au personnel de l'entreprise.

S'amuser en toute sécurité

Les luges sont fixées sur les rails. Cela permet de garantir qu'elles ne déraillent pas. Le frein permet de contrôler la vitesse. La luge ne dépasse cependant jamais les 40km/h. Si tel est le cas, elle freine automatiquement.

Numéro d'urgence : +41 81 720 15 19